



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

A V I S P U B L I C

ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ ;

Que le conseil de la municipalité de Lambton tiendra une séance extraordinaire, le mardi 16 décembre 2025, à 19h30, au lieu ordinaire au 213, rue de l'Aréna à Lambton, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et à l'adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À LAMBTON, CE 5^{ième} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025.

Yves Deslongchamps
Directeur général et Greffier-Trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Deslongchamps, Directeur général et Greffier-Trésorier, certifie que j'ai publié le présent avis sur l'adoption du budget 2026 et du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 en affichant une copie le 5^{ième} jour du mois de décembre 2025 chacun des endroits suivants :

**À LA PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LAMBTON
SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^{ième} jour du mois de décembre 2025.

Yves Deslongchamps
Directeur général et Greffier-Trésorier